

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

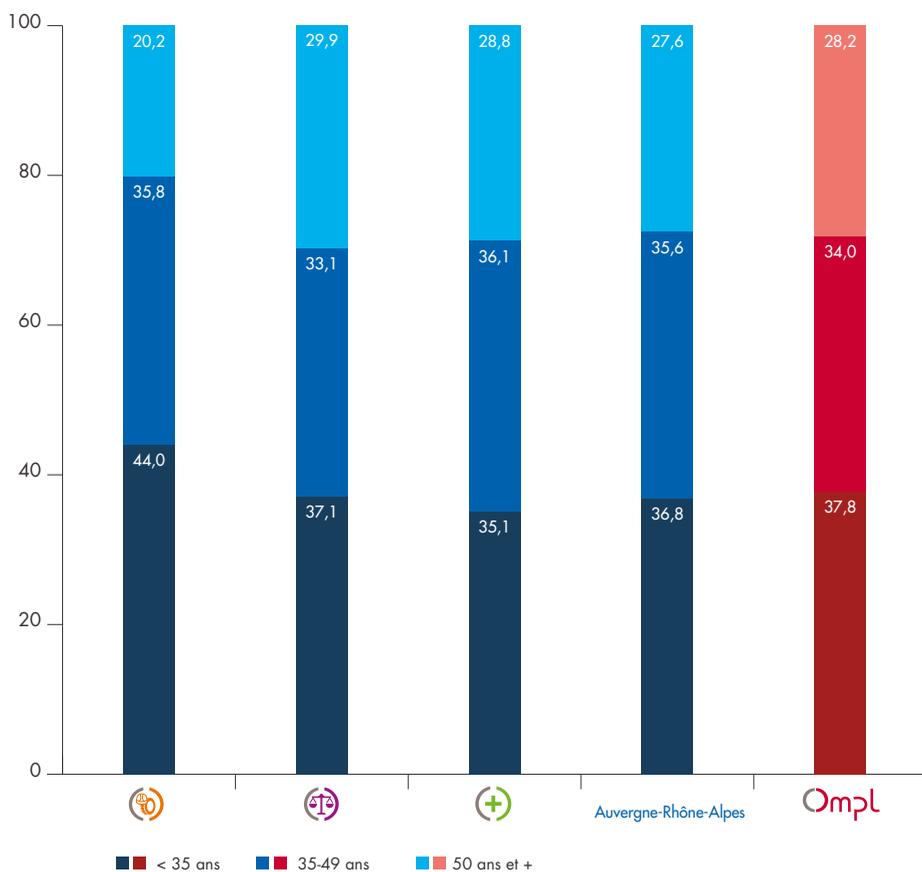


### MOINS DE 35 ANS POUR PLUS D'UN TIERS DES SALARIÉS

Globalement, les salariés de la région sont aussi âgés que la moyenne nationale. Néanmoins, le secteur cadre de vie-technique se distingue par une population relativement plus jeune.

-  Secteur cadre de vie-technique
  -  Entreprises d'architecture
  -  Entreprises d'économistes de la construction
  -  Entreprises d'experts en automobile
  -  Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
-  Secteur juridique
  -  Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
  -  Cabinets d'avocats
  -  Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
  -  Études d'huissiers de justice
-  Secteur santé
  -  Cabinets dentaires
  -  Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
  -  Cabinets médicaux
  -  Pharmacie d'officine
  -  Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par tranche d'âge et secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.



## FORTE VARIABILITÉ ENTRE LES BRANCHES

- Par un effet volume, la branche des entreprises d'architecture impacte fortement les répartitions du secteur cadre de vie-technique. Dans les entreprises d'économistes de la construction, les salariés tendent à être plus jeunes.
- Les proportions du secteur juridique sont structurées par les cabinets d'avocats. Mais, les séniors sont surreprésentés dans les études d'huissiers de justice et les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Si les classes d'âge intermédiaires dominent dans le secteur santé, leur surreprésentation est marquée dans les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

## Répartition des salariés par tranche d'âge et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	44,0	35,8	20,2
	45,4	35,6	19,0
	48,1	31,0	20,9
	35,4	41,4	23,2
	41,1	36,4	22,6
	37,1	33,1	29,9
	39,9	28,5	31,6
	35,4	34,7	29,8
	44,9	35,4	19,7
	41,6	26,4	32,1
	35,1	36,1	28,8
	29,0	41,2	29,9
	32,8	35,2	32,0
	27,0	36,9	36,1
	40,6	35,0	24,4
	55,2	28,7	16,1
Auvergne-Rhône-Alpes	36,8	35,6	27,6
	37,8	34,0	28,2

Source : Insee, DADS 2018.